



Formulaire de demande d'agrément préfectoral délivré après enquête administrative en application du décret n°2019-540 du 28 mai 2019 publié au Journal Officiel du 30 mai 2019, relatif à l'agrément technique des installations de produits explosifs et à la mise en œuvre d'articles pyrotechniques.

Merci de compléter intégralement le formulaire et de le signer :

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à :

**Préfecture du Maine-et-Loire
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
Place Michel Debré
49934 Angers cedex 9
ou par mail à : pref-defense-protection-civile@maine-et-loire.gouv.fr**

1-Identité du demandeur :

Nom	
Prénom	
Date de Naissance	Lieu
Adresse complète du candidat	Téléphone
	Portable
Date	Signature

2-Pièces à fournir :

- Copie du certificat de qualification F4-T2 actuel
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture électricité, gaz...) de moins de 3 mois
- Acte de naissance pour les personnes de nationalité étrangère